

# Cérémonie de bienvenue aux nouveau-nés

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée de votre nouveau né ! Le Maire David NEBOR et son Conseil Municipal vous en félicitent et souhaitent vous accompagner durant votre parcours de jeunes parents !

## La Ville de Petit-Bourg met à l'honneur les nouveau-nés et leurs parents

Dans le cadre de sa Politique Petite Enfance, le Maire David NEBOR et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la Cérémonie annuelle de Bienvenue des nouveau-nés. Pour cette 6ème édition, sur le thème des "Jeux Olympiques", vos petits olympiens seront accueillis **Le Samedi 23 Mars 2024 de 9h00 à 11h00, au Palais des sports Laura Flessel.**

### Comment participer ?

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, vous êtes priés de bien vouloir vous **inscrire avant le Mercredi 19 Mars 2024** :

- via le formulaire en ligne : <https://bit.ly/3TzadWl>
- sur place au service jeunesse situé au complexe Gaël Monfils
- par mail à [service.jeunesse@ville-petitbourg.fr](mailto:service.jeunesse@ville-petitbourg.fr)

Ce sera pour vous l'occasion de rencontrer des professionnels de la Petite Enfance et de partager un moment convivial. Des cadeaux et des surprises vous attendent !

Petit-Bourg, Terre de jeux 2024, une terre d'avenir, une ville

qui se réalise !

# A qui s'adresser ?

Service jeunesse de la Ville



0590 269 324



Complexe Sportif Gaël Monfils

97170 Petit-Bourg



[service.jeunesse@ville-petitbourg.fr](mailto:service.jeunesse@ville-petitbourg.fr)

**INVITATION**

Votre enfant est né(e) entre  
le 1er janvier et le 31  
décembre 2023

participez à la Cérémonie  
de remise de cadeaux de bienvenue  
aux nouveau-nés 2024

**le Samedi 23 mars 2024  
de 9h à 11h**

Inscriptions obligatoires jusqu'au mercredi 20 mars 2024 sur le site de la Ville, ou par mail à [service.jeunesse@ville-petitbourg.fr](mailto:service.jeunesse@ville-petitbourg.fr) ou sur place au service jeunesse situé au Complexe Sportif Gaël Monfils

Pièces à fournir : une copie de l'acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

0590 696 324 / 0590 269 324  
[www.ville-petitbourg.fr](http://www.ville-petitbourg.fr)